

Plateforme électronique – publication : 15 septembre 2023

MUNICIPALITE DE SAVIESE
délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Municipalité de Savièse porte à la connaissance du public que Mme Michelle Moulin, domiciliée à Conthey, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	:	Immeuble et terrasse de 58 m2 sur la parcelle no 9275, plan no 2, à la route du Bouillet 18, Savièse
Enseigne	:	Terminal 65
Prestations	:	offre de mets, petite restauration et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place
Heures d'ouverture et de fermeture	:	dimanche fermé lundi au vendredi : de 6h30 à 23h00, respectivement 22h00 la terrasse samedi : de 8h00 à 23h00, respectivement 22h00 à la terrasse
Début de l'activité	:	dès autorisation
Raison sociale	:	Brasserie du Vieux Chemin Sàrl

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la Commune, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 15 octobre 2023.

Savièse, le 15 septembre 2023

L'ADMINISTRATION COMMUNALE